

COMBLESSAC

Lettre d'information n° 2 – Période Septembre/Octobre 2020

L'édito du Maire

Comme prévu et avec un temps de retard, voici la deuxième lettre d'information.

J'espère que vous avez profité pleinement de la période estivale avec vos proches et continué à espérer malgré cette situation inhabituelle de restriction sanitaire.

L'automne est arrivé brutalement avec la tempête « Alex » qui a perturbé le quotidien de certains d'entre nous, avec des arbres couchés, des toitures endommagées, des bâtiments détruits et l'Abat-son du clocher tombé.

La situation pandémique que nous traversons perturbe nos habitudes. J'ai une pensée particulière pour nos aînés qui se retrouvent isolés. Les associations sont obligées de restreindre leurs activités mais quelques éclaircies sont apparues par la ténacité de certains qui ont pu organiser des manifestations tout en respectant les conditions sanitaires imposées. Félicitons également, Patrice Buis qui a inauguré sa boulangerie le 12 septembre, ouverte juste avant le confinement de mars, et qui prouve que la réussite d'un projet est possible en période difficile.

Beaucoup de projets communaux sont à l'étude, des précisions vous seront communiquées pour des priorités qui seront je l'espère menées en investissement dès le début 2021.

Je vous souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous pour le numéro 3 début décembre et, si la situation le permet, à l'occasion du 22^{ème} Téléthon organisé par les associations de Comblessac.

Christophe RICAUD

L'actualité municipale

INAUGURATION DE LA BOULANGERIE AU BLOW PAIN



Celle-ci a fait la démonstration de sa vitalité depuis le 20 février 2020. Une ouverture délicate avec la situation sanitaire que l'on connaît. Les comblessacois et comblessacoises ont pu apprécier pendant le confinement les pains proposés par Patrice et également constater la qualité s'affiner de jours en jours. La commune s'est portée propriétaire en janvier 2019 pour cet établissement fermé depuis mai 2017. Cette acquisition a été le fruit d'une coopération entre les partenaires publics et Patrice Buis qui s'est engagé à fabriquer et à vendre du pain Bio après une formation de 6 mois pour obtenir son CAP.

Les travaux engagés ont permis de séparer le commerce et l'habitation avec un doublement des compteurs. Le logement a été entièrement rénové par des entreprises des alentours. Il comporte 4 chambres. Il est loué depuis le 1^{er} mai 2020. Les travaux sur le local professionnel ont porté sur la mise aux normes des installations électriques, sur la plomberie, l'isolation et le chauffage. Patrice, notre boulanger, s'est réservé la partie peinture et l'aménagement de son magasin ainsi que l'achat de tout le matériel nécessaire à la fabrication de son pain. Le projet dans sa globalité a coûté 261 266 €, avec pour recettes une participation de la région de 30 235 €, du département de 30 000 €, de VHBC de 16 000 €.

Merci pour la présence, lors de cette inauguration, du Président du conseil départemental Jean Luc CHENUT, de la vice-présidente de la Région Anne PATAULT, du président de VHBC Joel SIELLER et de Robert PERROT ancien Maire et de tous les contributeurs à la réussite de ce projet.

Patrice vous propose également un rayon épicerie avec des produits déposés par des producteurs locaux : Fromage, yaourt, bière, légumes...

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Les locations s'annulent les unes après les autres, un remboursement des arrhes perçues est prévu. Ces remboursements doivent être validés en conseil municipal.

Par arrêté, les salles sont désormais interdites aux réceptions privées et publiques sauf dérogation pour des activités régulières (gym, école,...) dans la limite de 30 personnes.

ÉCOLE RPI

Lors de la reprise de l'école au mois de juin après le confinement, la restauration n'a pu être assurée par le prestataire habituel. L'OGEC (organisme de gestion du RPI) a fait appel au restaurateur local de Saint-Séglin pour assurer les repas pendant une semaine.

Le surcout de cette prestation de 259,20 € pour 144 repas a été pris en charge par les 3 communes du RPI. Les enfants ont très apprécié les plats proposés par La cuisine de Jeannot.

PISCINE DE GUER

Après dissolution du Syndicat intercommunal de gestion de la Piscine (SIGEP) de Guer, la commune participera financièrement à l'accès des scolaires à la piscine de Guer désormais gérée par la communauté de l'Oust à Brocéliande.

Ce cout est évalué à 1903€, auparavant il était de 2 402 €.

RÉFECTION DU RÉSEAU DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Courant 2021, de nouvelles conduites d'eau seront posées depuis le carrefour de la Croix Bouëxic (intersection Rue de l'Avenir et rue de Lorette) vers Saint Séglin, et dans les hameaux de la Gréhandais, la Touche Urvoy et la Hamonais.

Le linéaire à renouveler est de 2400 m et comporte 48 branchements.

Les riverains seront informés de ces travaux. Ceux-ci sont pris en charge par le SIAEP des Bruyères.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le dimanche 27 septembre, les grands électeurs étaient invités à élire les sénateurs.

Pour notre commune c'est Philippe Gérard, Patricia Berhault et Claude Jouvinier qui se sont déplacés à la préfecture de Rennes pour élire les sénateurs d'Ille et Vilaine.

178 sièges étaient à renouveler, les 170 autres ont été renouvelés en 2017.

Les sénateurs sont élus pour 6 ans.

COMMUNICATION

Dans la rubrique Patrimoine sur le site internet de la commune, nous avons inséré un document relatant l'histoire de Comblessac depuis sa création à l'an 2000.

Retrouvez également l'actualité sur :
-le site de la commune : www.comblessac.fr
-la page Facebook Commune de Comblessac
-l'application mobile PanneauPocket

RECENSEMENT DES ÉQUIDÉS

A la demande de la gendarmerie, dans le cadre des actes de cruauté commis à l'encontre des équidés, un recensement a été réalisé auprès des propriétaires sur le territoire de Comblessac.

Si vous n'avez pas été contactés par la mairie ou un de ses représentant, n'hésitez pas à vous manifester à l'accueil.

ANIMAUX EN DIVAGATION

Vu la prolifération d'animaux domestiques (chiens et chats) en errance sur notre commune, il est nécessaire que les propriétaires d'animaux soient informés et sensibilisés quant aux responsabilités qui leur incombent.

Il appartient à chacun de prendre des dispositions afin d'éviter tout accident et dommage pouvant résulter de la divagation d'animaux.

Dès lors, le maire, autorité de police municipale, pourra prendre les mesures nécessaires pour faire cesser les troubles à l'ordre public et les dommages résultant de l'errance d'animaux dans la commune.

INCIVILITÉS

C'est un triste constat, **les déchets sont de plus en plus nombreux au bord des routes** : mégots de cigarettes, papiers, mouchoirs, sacs plastique, canettes, masques, il y a de tout.

Pensons aux animaux qui peuvent ingurgiter ces détritux qui se retrouvent dans des bottes de foin.

Stop à toutes ces incivilités, nous en appelons donc au civisme des habitants et de ceux en transit sur notre commune.

LE SAVIEZ-VOUS ? RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX

En Automne, il appartient à chaque habitant de ramasser les feuilles mortes dans sa propriété et à proximité : entrée, trottoirs, etc... et d'élaguer ses arbres.

LES PHYTOS, PARLONS-EN !



Retrouvez sur le site internet de la commune, rubrique actualités, le fascicule de la Chambre d'Agriculture Bretagne sur l'utilisation des produits phytosanitaires.

Mairie de Comblessac	Horaires d'ouverture
1 Place de la Mairie 35330 COMBLESSAC	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 15h00 Samedi : 10h00 - 12h30
www.comblessac.fr	
☎ 02.99.34.96.09.	✉ mairie.comblessac@wanadoo.fr
Bien informé à Comblessac est distribué gratuitement à toutes les familles de Comblessac.	
Reproduction et vente interdites.	
Directeur de la publication : Christophe RICAUD	
OCTOBRE 2020 – 320 exemplaires	

Les projets communaux acquis, en cours, à venir

RECENSEMENT 2021



Organisé tous les six ans, le recensement permet de connaître la population française, de définir les moyens de fonctionnement des communes et de prendre des décisions adaptées au besoin de la population.

Il aura lieu **du 21 janvier au 20 février 2021**.

Vous serez prochainement informés des modalités d'organisation.

RECHERCHE AGENT RECENSEUR

Vous souhaitez devenir agent recenseur, vous êtes disponibles, connaissez le territoire et maîtrisez les outils de communication, déposez votre lettre de candidature accompagné d'un CV à la mairie **avant le 30 novembre**.

RÉFECTIONS DES VOIES COMMUNALES

Les routes communales desservant les villages de la Rivière et de la Grée ont été réalisées fin juillet.

Pour parfaire le travail, l'entreprise ayant réalisé le gravillonnage va effectuer un balayage vers la mi-octobre.

FAUCHAGE ET ÉLAGAGES

Il va débuter prochainement, c'est 84 kilomètres d'accotements qu'il faut entretenir. De plus il y a les fossés et les talus.

Nous rappelons que les haies et les arbres bordant les routes sont la propriété des riverains. Nous avons pu constater qu'avec la tempête Alex, une quantité impressionnante de branches sont tombés sur les routes. Le ramassage scolaire assuré par le SIRS a été suspendu le matin du vendredi 2 octobre.



C'est pourquoi nous invitons les propriétaires et les locataires de parcelles en bordure de route de réfléchir sur une méthode pour élaguer leurs arbres, soit personnelle, soit collective. Dans le cas contraire, la commune serait amenée à le faire et le facturer.

Évitons les amas de feuilles qui rendent les chaussées glissantes, les branches qui tombent sur nos routes et les réseaux téléphoniques. Si un entretien courant est réalisé, cela augmenterait la durée de vie de nos routes et la sécurité des usagers.

URBANISME

Actuellement la commune de Comblessac est soumise aux règles du RNU (règlement national d'urbanisme).

Dans ce cas, en particulier, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties actuellement urbanisées de la commune. Elles peuvent toutefois être autorisées mais dans les conditions fixées par le code de l'urbanisme. On parle de constructibilité limitée.

Il est donc compliqué de pouvoir satisfaire certaines demandes de permis de construire.

Conjointement avec les élus de Les Brulais et de Saint Séglin, une réunion d'information a eu lieu à la mairie de Les Brulais. Elle portait sur la création d'un PLU (plan local d'urbanisme) ou la création d'une carte communale.

L'idée est de porter un projet communal dans une démarche collective, afin de réduire les coûts de mise en place d'un nouveau règlement d'urbanisme.

Les débats seront ouverts lors du prochain conseil municipal.

LORETTE



Les travaux d'embellissement de la chapelle auront lieu au prochain printemps, il s'agit notamment de la réfection de la toiture et des nettoyages des façades.

Les devis s'élèvent à 32 305 € HT.

Les montants des subventions ne sont pas connus mais nous pouvons espérer autour de 70 % de la part du Département d'Ille-et-Vilaine (fonds de soutien territorial) et de Vallons de Haute Bretagne Communauté (fonds de concours aux petites communes).

MAIRIE

Une étude va être lancée fin d'année pour un projet d'extension. Elle permettra de créer 2 bureaux et ainsi libérer la salle du conseil actuel du bureau au fond et du coin évier.

Dans l'attente, la table du conseil sera remplacée par de nouvelles tables pliantes et positionnées en forme de carré afin de respecter la distanciation entre élus.

PONT DES EPINAIS

Un arrêté d'interdiction de circulation (aux véhicules et piétons) sur le pont des Epinais a été prononcé et affiché. Le pont qui enjambe l'Aff, situé au bout du chemin rural des Epinais, est dans un état de vétusté avancé. Des devis vont être demandés pour sa réfection.

Vie associative - Jeunesse

CATCH



Samedi 22 aout, un public de 200 personnes s'est retrouvé devant le château de Craon pour assister à 5 combats proposés par la promotion bretonne de catch « la Rixe ».

Ce gala de Catch avait pour but de relancer ce sport spectacle populaire dans les années 80 et de le faire découvrir aux plus jeunes.

La famille Dézarménien, propriétaire du site de Craon, envisage de proposer une deuxième édition au printemps prochain.

L'objectif est de financer la toiture de la petite chapelle située à l'entrée du site de Craon et visible de la route départementale de Comblessac vers Guer.

ASSOCIATION CULTURE LOISIR (ACL)

Dimanche 13 septembre l'Association Culture et Loisirs organisait sur le site du Vauvert une journée de courses de vététistes. Ce sont 7 courses de différentes catégories comptant pour le championnat de Bretagne qui ont rassemblé quelques 325 coureurs.

Pour clore cette journée, le public a assisté à une 8^{ème} course appelée « draisiennne ». Des enfants de moins de 5 ans sur des vélos sans pédales, chaleureusement applaudis par le public, ils ont effectué deux tours d'un petit circuit aménagé devant le podium. Peu importe leur classement, l'essentiel était de participer et peut-être que parmi eux, il y a un ou plusieurs futurs champions de VTT.

Jean Pierre Février remercie chaleureusement les 40 bénévoles qui ont œuvrés avant, pendant et après la compétition.



Photo : Pierre Louis Jutel et le départ de la draisiennne.

ACCA

Reprogrammé le 7 novembre, le repas a été finalement remplacé par un repas à emporter pour le samedi 17 octobre.

Au menu, pâté et civet de chevreuil. C'est 300 repas qui ont été pris.

Félicitations aux bénévoles de l'ACCA pour cette réussite.

VÉHICULES D'AUTREFOIS

Le dimanche 13 septembre, Karine et Mickael Laze adhérent de l'association « Breizh carbu » ont proposé un départ de leur domicile de la Rivière, pour un road trip sur les routes de Comblessac et des communes voisines. L'association Breizh Carbu originaire de Guignen, s'est vu rejoindre par des membres de l'association des Vieux Pistons avec à la mi-journée un pique-nique sur le site de Lorette. Tous ont apprécié ce moment de convivialité et d'échanges autour de ces véhicules anciens.



APEL ÉCOLE RPI

Vu le contexte actuel, la soirée raclette du 3 octobre a été annulée, et pour satisfaire vos envies de fromage, l'Association des parents d'élèves organise un repas à emporter le samedi 28 novembre.

Il s'agit d'une **tartiflette + dessert** au tarif de 10 € par adulte et de 6 € par enfant.

La réservation est à faire auprès de Laurent Varrier au 06 19 48 69 72 jusqu'au lundi 16 novembre.

Les parts seront distribuées le 28 novembre de 18h à 20h.

ESPACES JEUNES COMMUNAUTAIRES

Les vacances d'automne arrivent. Quel programme attend les 12-18 ans dans les Espaces jeunes communautaires (Espace jeunes à Guipry-Messac, Val d'Anast et Animation jeunesse délocalisée sur les communes) ?

Toute l'information sur la Rubrique Les espaces jeunes <https://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr>

L'Agenda prévisionnel

-11 Novembre 2020

Commémoration de l'Armistice

-28 Novembre 2020

Repas à emporter des écoles du RPI

-4 Décembre 2020

Tête de veau des Anciens combattants

-5 Décembre 2020

Téléthon

-21 janvier 2021

Début du recensement

